

**COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF DES FIDÈLES DE LA MOSQUEE DE PUTEAUX
SUITE AUX DÉCLARATIONS DU MAIRE
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2021**

Le collectif des fidèles de la mosquée de Puteaux a pris connaissance de la réponse de Madame le Maire lors du conseil municipal du 15 octobre 2021 à la question concernant les difficultés rencontrées par les musulmans dans la pratique de leur culte.

En effet, malgré des démarches auprès de la mairie, ceux-ci se trouvent privés de lieu de culte après la fermeture par la mairie du chapiteau installé « *provisoirement* » durant plusieurs années, en guise de lieu de culte, alors que la future mosquée est toujours fermée, malgré un chantier de plus de **10 ans** et plus de **10 millions d'euros** encaissés et gérés dans la plus totale opacité.

En guise de réponse, Mme le Maire a imputé cette situation à une prétendue "*mésentente profonde*" entre l'ASIP qu'elle présente comme "*l'association des marocains*" (sic) et notre collectif qu'elle décrit à la fois comme "*très minoritaire*" et "*fort nombreux*", composé de "*libanais ou tunisiens*" (sic) qui refuseraient de prier avec l'ASIP.

Cependant, elle ne saurait ignorer que les membres de la délégation qu'elle a reçu sont **PUTEOLIENS ET FRANÇAIS** et représente un collectif de **300** membres qui lui a exprimé ses demandes par pétition

Le collectif dénonce cette vision qui ignore la réalité des faits et témoigne d'une dérive vers une gestion communautariste.

En outre, si le collectif a certes signalé l'existence de graves dysfonctionnements, tant dans le fonctionnement de la mosquée provisoire que dans celui de la future mosquée, c'est *précisément* afin qu'il y soit porté une solution, *en vue de permettre l'exercice digne du culte et non de l'entraver.*

Toutefois, au prix d'un curieux raccourci, Mme le Maire prétend que la fermeture du chapiteau procéderait d'un congé de l'ASIP et de l'état du chapiteau

Or, avant même que les questions d'hygiène et de sécurité soient soulevés par notre collectif, Mme le Maire a confirmé que la mise à disposition annuelle prenait fin le 31/07/21, conformément à sa décision du 17/11/20, tandis que ses services s'empressaient d'invoquer le fait que « *des sondages techniques dans le cadre des travaux de la ligne 15 doivent être réalisés cet été à l'endroit même de la mosquée provisoire* ».

A cet égard, curieusement, Mme le Maire ne nous a jamais communiqué copie du rapport d'hygiène et de sécurité qu'elle avait annoncé au collectif.

Aussi, le collectif regrette que Mme le Maire ait choisi comme solution, de reprendre à son compte les **propos déplacés et mensongers** de l'association l'ASIP et de son dirigeant controversé.

Pour mémoire, celui-ci prétend avoir été élu, alors qu'aucune assemblée n'a été réunie eu qu'aucun des **300** fidèles n'a été convoqué ...

Ce qui confirme en tant que de besoin le **mépris** des dirigeants de l'ASIP pour les fidèles et ce, au risque que ces derniers se retrouvent plusieurs mois, voire plusieurs années, sans lieu de culte **digne**, alors même que les autorités se plaignent de voir des fidèles contraints de prier ... dans la rue.

Ainsi, on ne peut que s'étonner qu'au lieu de leur trouver **localement** un site fût-il provisoire et leur témoigner par la même sa volonté de les inclure à la vie de la commune et l'intérêt qu'elle leur porte, Mme le Maire ait choisi d'exiler ses administrés musulmans vers les mosquées de Nanterre et de Suresnes, voire à les renvoyer à leurs domiciles, en n'hésitant pas à invoquer ... **Le Coran**

De même, on n'ose imaginer la réaction des dirigeants des mosquées de Nanterre et de Suresnes, comme celle des élus de ces municipalités, *au demeurant **incompétentes en la matière***, en apprenant dans la presse, comment les musulmans putéoliens sont renvoyés vers elles.

De plus, reprenant à nouveau à son compte les paroles de l'ASIP qu'elle présente comme une association ayant « *pignon sur rue* », Mme le Maire annonce que l'ouverture de la future mosquée interviendrait en « *décembre 2021* », après l'avoir indiqué au collectif pour « *septembre 2021* »

Or, il suffit de se rendre sur les lieux du chantier, pour constater que malgré l'encaissement de plus de 10 millions d'euros, la future mosquée n'est pas en mesure d'ouvrir, dans le respect des normes.

Cette désinvolture dans la volonté de trouver une solution digne et pérenne est regrettable et inhabituel de la part de Mme le maire qui a su en d'autres circonstances de faire preuve d'initiative et de sollicitude et envers les autres cultes.

C'est pourquoi, il est indispensable que Mme le Maire prenne **effectivement** en compte le sort des administrés musulmans, à l'instar de celui de l'ensemble des putéoliens, pour y remédier et cesse de considérer cette situation comme étant une situation impliquant des "**libanais ou tunisiens**" qu'il faudrait renvoyer vers Nanterre ou Suresnes.

Il est aussi urgent que judicieux de mettre à la disposition des fidèles un lieu digne, que le collectif est disposé à gérer à ses frais.

Le collectif qui reste ouvert à la concertation est persuadé que Mme le Maire jamais à court de solution pour les autres groupements saura répondre à ses besoins

Le collectif des fidèles de la mosquée de Puteaux

